

CONCOURS

LA CHÈVRE & LE CHOU C'EST L'FUN...



du 12 septembre au 17 octobre 2022

1 À gagner

Courez la chance de remporter une carte cadeau prépayée d'une valeur de 500\$ à dépenser au marché virtuel La chèvre & le chou!

2 À qui s'adresse ce concours?

Ce concours vise les nouveaux utilisateurs, soit les personnes n'ayant jamais effectué de commande au marché La chèvre & le chou avant la tenue de ce concours.

Les utilisateurs ayant effectué une commande sur www.lachevreetchou.ca avant la tenue du présent concours sont invités à partager leur lien de parrainage à de nouveaux utilisateurs. Ils obtiendront ensuite une remise de 20\$ en crédit pour leurs prochains achats au marché virtuel La chèvre & le chou.

Comment utiliser son lien de parrainage?

1. Se connecter au www.lachevreetchou.ca et accéder à son compte utilisateur.
2. Cliquer sur le bouton « INVITER UN.E AMI.E » et copier le lien de parrainage.
3. Transmettre le lien de parrainage à une personne n'ayant jamais été inscrite au marché.
4. Recevoir une remise de 20\$ en crédit à dépenser pour sa prochaine commande sur La chèvre & le chou.

La remise du lien de parrainage est de 20\$ pour la période du présent concours. Celle-ci sera envoyée automatiquement par courriel à l'utilisateur propriétaire du lien de parrainage et à la nouvelle personne, invitée à s'inscrire. Pour que l'envoi automatique de la remise fonctionne, la personne invitée doit s'inscrire via le lien de parrainage transmis et compléter sa première commande.

Consultez cette [capsule vidéo](#) pour comprendre comment utiliser votre lien de parrainage.

3 Pour participer au concours

Envie de gagner votre prochaine commande 100% locale? Suivez les étapes suivantes pour participer au concours :

1. Créer un compte utilisateur en suivant ce lien : <https://www.lachevreetchou.ca/inscription> ou en suivant le lien de parrainage d'un utilisateur déjà inscrit. Les personnes possédant déjà un compte utilisateur, mais n'ayant jamais commandé auparavant peuvent poursuivre à l'étape 2.
2. Passer une première commande en ligne, en achetant au minimum un (1) produit de son choix, durant l'une ou l'autre des périodes de commande suivantes :
 - Du vendredi 16 septembre à 11h00 au lundi 19 septembre à 23h59
 - Du vendredi 30 septembre à 11h00 au lundi 3 octobre à 23h59
 - Du vendredi 14 octobre à 11h00 au lundi 17 octobre à 23h59

Veuillez noter que la création d'un compte utilisateur sur www.lachevreetchou.ca n'implique aucune obligation de commande ni de minimum d'achat : l'achat d'une commande est exigé seulement dans le cadre du présent concours afin de confirmer votre participation.

4 Conditions

1. Le concours est ouvert à tous les résidents du Québec âgés de 18 ans et plus.
2. Les employés des MRC de Montmagny et de L'Islet, les membres du comité organisateur du marché La chèvre & le chou, les entreprises sous-traitantes collaborant au site www.lachevreetlechou.ca et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours.
3. Pour participer, les personnes intéressées doivent respecter les conditions suivantes, à défaut de quoi elles pourraient être disqualifiées :
 - Une (1) seule participation par personne au concours
 - Les personnes participantes doivent être en mesure de récupérer leur commande à l'un des [onze \(11\) points de chute officiels](#) du marché. Les personnes dans l'impossibilité de récupérer leur commande selon le mode de [fonctionnement](#) établi seront disqualifiées.
 - La personne participante est celle dont le nom complet correspond au compte client associé à la commande; c'est à cette personne que le prix sera remis si elle remporte le concours.
4. Les personnes doivent s'inscrire avant le 17 octobre 2022 à 23h59 en complétant les conditions énumérées au point 3 ci-dessus.
5. Un tirage au sort sera effectué au bureau du marché La chèvre & le chou, au 6 rue St-Jean-Baptiste Est, Montmagny (Québec), G5V 1J7, le 31 octobre 2022 à onze heure (11h00) parmi tous les participants ayant passé une commande à l'une ou l'autre des périodes de commande suivantes :
 - Du vendredi 16 septembre à 11h00 au lundi 19 septembre à 23h59
 - Du vendredi 30 septembre à 11h00 au lundi 3 octobre à 23h59
 - Du vendredi 14 octobre à 11h00 au lundi 17 octobre à 23h59
6. Le nom de la personne gagnante sera affiché le 31 octobre 2022 dès midi (12h00) sur les sites Web suivants :
 - www.lachevreetlechou.ca
 - www.facebook.com/marchelachevreetlechou
 - www.instagram.com/lachevreetlechou
7. La personne gagnante recevra par courriel, dans les deux (2) semaines suivant l'annonce du 31 octobre 2022, une (1) carte cadeau prépayée de 500\$ à dépenser au marché La chèvre & le chou.
8. Une (1) personne gagnante et un (1) prix de 500\$.

Si le prix n'est pas réclamé dans les 30 jours suivant la date du tirage (confirmation de réception du prix par la personne gagnante), un deuxième tirage aura lieu.

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

Le marché La chèvre & le chou, la MRC de Montmagny et la MRC de L'Islet ne peuvent être tenus responsables d'une mauvaise transmission d'informations en raison d'un problème technique.

La forme masculine employée dans ce texte a valeur de genre neutre et désigne aussi bien les hommes, les femmes et les personnes trans et non-binaires. Le générique masculin est utilisé uniquement dans le but d'en alléger la forme et d'en faciliter la lecture.

